

The image shows the Cognat logo mounted on a light grey building facade. The word "Cognat" is rendered in large, grey, three-dimensional letters with a perforated texture. To the right of the text is a stylized logo consisting of a white square frame containing a pink, curved, ribbon-like shape. The sky above is a clear, bright blue.

Cognat

A large, stylized red leaf graphic is positioned on the left side of the page, partially overlapping the white background and the top image. It has a thick, dark red outline and a lighter red fill.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2023/2024,
clos le 30 juin 2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos le 30 juin 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2024, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice à titre ordinaire, et pour renouveler différentes délégations à consentir au conseil d'administration à titre extraordinaire.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toute information quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R 225-102 alinéa 2 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices. Nous reprenons, ci-après, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Nous annexons également un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital conformément aux dispositions de l'article L225-100 du Code de Commerce.



PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Nous vous précisons, tout d'abord, que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 39 025 987,11 euros contre 51 200 974,84 euros pour l'exercice précédent.

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :

- Ventes de marchandises : 3 544 059 € dont export : 2 045 €
- Production de biens : 35 060 696 € dont export : 480 831 €
- Prestation de services : 421 232 € dont export : 0 €

À l'ouverture de l'exercice, notre stock était substantiellement plus important que celui de l'année précédente, car la production avait été quantitativement plus régulière.

Comme cela a été indiqué lors de la publication des comptes semestriels, l'activité a été anormalement élevée au cours des mois d'été, dans un contexte qui faisait craindre aux distributeurs à la fois une pénurie et une dérive des prix.

Le retournement du marché a commencé à partir du mois d'octobre et s'est rapidement dégradé, au gré d'un climat particulièrement doux, tandis que des quantités conséquentes de produits importés ont accentué la baisse des prix de vente et la relative désaffection pour les granulés français.

Dans ces conditions, nous avons opté pour l'accroissement temporaire de nos stocks de produits finis sur le modèle que nous avons déjà expérimenté dans les années 2014-2015

La vente des poêles a repris timidement au niveau national alors que les diverses aides ont fortement diminué, ce qui a contribué au ralentissement des acquisitions d'appareils. Les ventes directes opérées dans les départements où nous sommes implantés ont été relativement stables.

On observe cependant un intérêt croissant pour notre modèle de vente et installation de chaudières. Nous avons le sentiment que ce créneau va se développer et nos équipes seront renforcées dans cet objectif.

Les ventes d'appareils ont connu une baisse significative en France, eu égard à la dérive du prix du granulé. Cependant, l'offre directe aux consommateurs dans les départements où nous sommes implantés a permis de démontrer notre résilience dans une situation perturbée.

Le chiffre d'affaires est en recul à hauteur de -24 % par rapport à l'exercice précédent.

Nous enregistrons les commandes à un rythme régulier et nous pensons que le déroulement de la saison de chauffe se fera dans une ambiance apaisée.

Le résultat de l'exercice 2023-2024 s'établit à 623 575 euros contre 4 087 516 euros pour l'exercice 2022-2023.

Ce résultat a été obtenu après

- Dotation aux comptes d'amortissement des immobilisations de 3 179 130 €
- Dotation aux comptes d'amortissement des charges à répartir de 0 €

(Ces chiffres étaient respectivement, au 30 juin 2023, de 2 927 773 € et de 1 724 €)

Il inclut un résultat financier négatif de (181 703 €). Au 30 juin 2023, ce même résultat financier était négatif de (87 636 €). L'évolution de ce poste est liée à la mise en place d'une ligne de trésorerie court terme étroitement associée à la progression de nos stocks de produits finis.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé. Toutefois, nous ne relâchons pas notre vigilance afin de réagir devant d'éventuelles opportunités.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 30 juin 2024, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation significative n'a été réalisée par COGRA 48 au cours de l'exercice.



PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2024-2025

Nous abordons cette saison dans une perspective rassérénée. Les circuits de distribution sont actifs et prêts à servir une clientèle dont les besoins sont avérés.

Le bouleversement du marché observé au cours de la précédente période a laissé place à des pratiques commerciales plus normales et les consommateurs s'en trouvent rassurés.

Cela ne présume pas, toutefois, des aléas climatiques et donc de la rigueur de l'hiver prochain.

Une autre inconnue concerne la pression de l'importation dont on sait qu'elle est plus significative quand le marché est déstabilisé et que la dérive des prix justifie d'y avoir recours.

En dépit d'une saison 2023-2024 qui n'a pas aidé à la promotion de notre énergie, nous pensons que la consommation globale en France est en accroissement, preuve de la performance de ce mode de chauffage.

Pour notre part, nous anticipons la consolidation de notre position dans tous les segments commerciaux.

Nous nous appliquons à renforcer nos équipes techniques pour satisfaire les demandes d'installation de poêles et chaudières dans notre périmètre de proximité.

Forts de notre expérience et de l'adéquation de notre modèle, nous sommes prêts pour la nouvelle saison 2024-2025

ANALYSE RELATIVE À LA SITUATION FINANCIÈRE ET À L'ENDETTEMENT

Nous vous invitons à consulter le bilan et l'annexe au 30 juin 2024 afin d'obtenir les informations relatives à l'endettement de notre Société. Nous complétons cette information par la présentation des ratios suivants :

Ratios	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Autonomie financière	63,12 %	57,95 %	54,50 %	51,60 %
Endettement	14,11 %	18,12 %	23,97 %	29,00 %
Taux d'intérêt financier	0,49 %	0,19 %	0,27 %	0,40 %
Endettement/CA H.T.	38,83 %	36,00 %	42,55 %	62,78 %
Indépendance financière	46,52 %	47,22 %	43,81 %	41,70 %

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4 087 516,48 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice : 623 574,55 Euros

Affectation :

En totalité au poste « Autres Réserves » : 623 574,55 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes
2022-2023	0 €
2021-2022	0 €
2020-2021	0 €



INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs visés par ce texte.

FACTURES RECUES ET ÉMISES NON REGLÉES À LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ÉCHU

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu			
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement								
Nombres de factures concernées				4				12
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC)		5 610 €			27 889 €	47 305 €		75 194 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)		N.S.						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)					0,07 %	0,12 %		0,19 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées								
Nombre de factures exclues								
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)								
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)								
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement - Délais légaux : dates mentionnées sur les factures - Délais légaux : 30 jours								

DÉPENSES NON-DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que le montant des amortissements excédentaires de 12 640 € entre dans le cadre de ces dépenses.

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après, l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital.

A cet égard, nous vous informons que les actionnaires ci-dessous détiennent chacun plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la Société au 30 juin 2024.

NOM	NOMBRE D' ACTIONS	% DE CAPITAL	NOMBRE DE VOIX
NEXTSTAGE	998 972	29,15 %	998 972
LOZERE HABITATIONS	268 213	7,83 %	536 426
EXIMIUM	361 710	10,56 %	361 710

Aucune convention n'a été passée avec l'un des administrateurs nécessitant l'approbation prévue par la loi.

Mandats exercés par les administrateurs de la Société :

Madame Carole GALLIEN, administrateur, est par ailleurs :

- Directeur général Délégué du GALLIEN BOIS IMPREGNES

Monsieur Thierry GALLIEN, administrateur, est par ailleurs :

- Directeur Général Délégué de GALLIEN BOIS IMPREGNES

Monsieur Yves DHOMBRES, administrateur, est par ailleurs administrateur de :

- La Caisse Locale du Crédit Agricole de Mende

Monsieur François CHAPON, administrateur, est par ailleurs administrateur et président de :

- La Caisse Locale du Crédit Agricole de Mende

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Les mandats d'administrateur de Thérèse VIDAL et de la SELO représentée par Yves DHOMBRES expirent à l'issue de la prochaine assemblée générale.

OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ PAR LES DIRIGEANTS OU HAUTS RESPONSABLES ET PAR LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ÉTROITEMENT LIÉS AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Aucune opération sur les actions de la Société ou transaction sur des instruments financiers n'ont été réalisées par une des personnes mentionnées ci-dessus.

INFORMATIONS SUR LE CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Au cours de l'exercice courant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, les transactions ont été les suivantes :

- ACHATS : 88 307 titres au cours moyen de 9,954 €
- VENTES : 86 504 titres au cours moyen de 10,000 €

Les moyens qui figuraient au compte de liquidité étaient :

Au 30 juin 2023 :

- Nombre d'actions : 7 950
- Solde en espèces : 48 861,77 €

Au 30 juin 2024 :

- Nombre d'actions : 10 496
- Solde en espèces : 26 882,09 €

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat de liquidité, les moyens suivants ont été mis à disposition :

- Nombre d'actions : 3 073
- Solde en espèces : 68 947,34 €

INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE MARCHÉ

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas de risques significatifs.

La Société a également procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En application des dispositions de l'article L225-102-1, alinéa 5 du code de commerce, nous vous présentons les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société ainsi que les engagements dans le cadre de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités.

Thématiques sociales

Au terme de l'exercice, l'effectif de 76 personnes est réparti de la façon suivante :

- 23 personnes à Mende 48000 (6 femmes - 17 hommes)
- 35 personnes à Craponne-sur-Arzon 43500 (2 femmes - 33 hommes)
- 16 personnes à Sévérac-le-Château 12150 (2 femmes - 14 hommes)
- 2 personnes à Onet-le-Château 12850 (2 hommes)

Le temps de travail est de 35 heures par semaine en horaire décalé. Les usines fonctionnent avec un roulement sur 3 postes du lundi matin au samedi après-midi.

Il est procédé à la revalorisation des salaires en moyenne une fois par an.

Les entretiens professionnels se sont poursuivis et nous avons apporté un soin particulier aux recrutements pour les besoins de notre activité.

Nous n'avons recensé que peu d'accidents du travail, tous sans particulière gravité. Les autres cas d'absentéisme sont le fait d'affections bénignes et courantes, souvent liées au changement de saison.

Comme habituellement nous avons poursuivi l'organisation de programmes de formation réguliers et récurrents (conduite de chariot élévateur, conduite de chargeuse à pneus, utilisation des transpalettes-gerbeurs électriques, conduite de nacelle automotrice, Sauveteur Secouriste du Travail, défense incendie, habilitations électriques, travaux en hauteur etc.) tant pour l'acquisition initiale des aptitudes que pour les recyclages.

Le nombre d'heures de formation a été de 783 heures sur l'exercice.

Ce nombre est en légère diminution du fait qu'il s'est agi davantage de recyclages que de formations initiales.

Fidèles à notre déontologie, nous veillons au maintien d'un climat social convivial et ouvert et nous assurons une présence hebdomadaire sur chaque site afin de rencontrer les salariés, qui peuvent également nous joindre à tout moment sur nos téléphones mobiles.

Comme chaque année, nous apportons un soin particulier à l'entretien et à la vérification des nombreux dispositifs de sécurité de nos installations : contrôle des températures avec injection d'eau automatique, détection-extinction explosion, contrôles des dérives de fonctionnement, vibrations, départs de convoyeurs etc. par supervision pilotée par informatique, nombreuses caméras de surveillance dont certaines sont dotées de systèmes de détections de températures afin de détecter toute élévation anormale. Nous rappelons également que les locaux TGBT - étanches - sont équipés de détections de fumées avec injection de gaz inertant pour stopper tout départ de feu électrique.

Bien entendu, il est rappelé que, lors des recrutements, les postes sont proposés aux femmes et aux hommes sans aucune discrimination de genre ou d'autres critères.

Nous devons cependant indiquer que la nature de nos activités rend difficile l'intégration des personnes handicapées, et celles qui bénéficient de cette reconnaissance le sont au titre d'un handicap léger. En contrepartie, nous nous attachons à compenser en nous approvisionnant, autant que faire se peut, auprès des ESAT (sciures et palettes notamment).

Enfin les réunions du CSE sont organisées conformément aux dispositions légales.

Thématiques économiques

Il est bien établi que l'implantation de nos sites de production, à proximité des scieries, permet d'optimiser les coûts de transports des matières premières en tout premier lieu.

Il est à remarquer que nous avons également souhaité, dès le début, inscrire notre activité au cœur des massifs forestiers, avec le dessein explicite de créer une dynamique locale qui concerne autant les sous-traitants tels que les transporteurs que notre clientèle en service direct.

Cet ensemble de dispositions consolide notre enracinement sur le territoire et renforce nos liens et notre partenariat avec tous les acteurs de la filière.

Nos collaborateurs habitent tous près des usines et c'est le gage de notre contribution à l'animation du monde rural.

Thématiques environnementales

Il y a plus de 40 ans, COGRA -pionnier de la granulation du bois en Europe- faisait déjà figure d'entreprise modèle au rang des préoccupations environnementales.

C'est en effet pour recycler les produits connexes de l'industrie du bois que la Société a été créée et, à la faveur de la composition du capital initial, la production a permis de chauffer un ensemble de 525 logements à Mende dès le premier exercice.

Tous les développements qui ont suivi ont fait la plus large place à cette mécanique économique qui entend soutenir les activités industrielles, tout en servant les intérêts des usagers.

Comme indiqué ci-dessus, notre exploitation s'inscrit dans une démarche vertueuse avec des implantations territorialement pertinentes et des process performants pour la valorisation des connexes de scierie et cela exclusivement. Effectivement, nous ne prélevons pas la ressource ligneuse directement en forêt.

Nous l'avons dit souvent, nous sommes des « raffineurs de bois », puisque nous transformons un matériau brut aux caractéristiques irrégulières en un combustible homogène, performant, dont l'utilisation se prête à un pilotage par microprocesseur. Il faut aussi noter que la granulation permet d'obtenir un volume 8 fois moins important, ce qui optimise la logistique de distribution.

Enfin, outre l'avantage d'une remarquable conservation dans le temps, le granulé de bois offre souplesse d'utilisation, économie, facilité d'accès à une énergie locale et excellente hygiène de combustion.

Par conséquent, notre activité illustre en elle-même ce que l'on peut faire pour le respect de l'environnement.

Pour compléter, nous rappelons que COGRA 48 est l'importateur exclusif pour la France des poêles Harman (USA) depuis 1998 et grossiste-conseil des chaudières Fröling (Autriche). Cela nous permet d'exercer nos compétences sur toute l'étendue de la chaîne.

Nos sites de production sont soumis à des normes environnementales très strictes que nous respectons scrupuleusement et par-delà l'approche réglementaire, nous veillons même au recyclage des emballages par

En complément de ces prescriptions, nous nous sommes engagés, dès 1999, dans l'élaboration des normes européennes (EN) et internationales (ISO) afin de partager nos connaissances et notre expérience dans les domaines et groupes de travail suivants :

- TC 335 – X34 B (Combustibles solides)
- TC 295 – D35 R (Appareils à granulés)
- ISO TC 238/WG7 (Sécurité des silos à granulés)

ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

Conformément à l'article L 225-102 alinéa 1 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance l'état de la participation des salariés au capital social de notre Société au dernier jour de l'exercice. Cette participation est de 0 %.

INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément à l'obligation réglementaire, nous vous indiquons que la rémunération brute des dirigeants a été de 108 200 € au cours de l'exercice.



RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020
<i>Durée de l'exercice</i>	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
<i>a) Capital social</i>	2 570 080	2 570 080	2 570 080	2 570 080	2 570 080
<i>b) Nombre d'actions émises</i>	3 426 774	3 426 774	3 426 774	3 426 774	3 426 774
<i>c) Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
II - Résultat global des opérations effectives					
<i>a) Chiffre d'affaires hors taxes</i>	39 025 987	51 200 975	42 054 710	27 944 599	24 690 120
<i>b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	4 019 887	8 422 893	6 726 938	3 804 773	3 184 915
<i>c) Impôt sur les bénéfices</i>	217 185	1 405 880	1 077 412	552 341	585 790
<i>d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	3 802 702	7 017 013	5 649 526	3 252 432	2 599 125
<i>e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	623 575	4 087 516	2 940 218	1 407 965	1 349 312
<i>f) Montants des bénéfices distribués</i>					
<i>g) Participation des salariés</i>					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
<i>a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements</i>	0	0	0	0	0
<i>b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>	0	0	0	0	0
<i>c) Dividende versé à chaque action</i>					
IV - Personnel :					
<i>a) Nombre de salariés</i>	76	77	70	63	52
<i>b) Montant de la masse salariale</i>	2 604 507	2 402 612	2 199 177	1 978 442	1 669 933
<i>c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>	934 527	851 957	804 149	737 322	655 557

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS

(augmentation de capital – Article L. 225-100 du Code de Commerce)

	Date AG et N° de résolution	Durée de la délégation	Montant maximum de l'augmentation de capital	Montant nominal maximum des valeurs mobilières	Caractéristiques
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	AGM du 20 octobre 2023 6° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	2.000.000 €. Ce plafond ainsi arrêté n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.	20.000.000 € ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou unités de comptes fixées par référence à plusieurs monnaies.	
Incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	AGM du 20 octobre 2023 9° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.000.000 €		Incorporation au capital de tout ou partie des bénéfices, réserves ou primes dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible, sous forme d'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'élévation du nominal des actions ordinaires existantes ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés
Augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise	AGM du 20 octobre 2023 10° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 € Ce plafond ainsi arrêté n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.		
Augmentation du nombre de titres émis en cas de demande excédentaire conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce	AGM du 20 octobre 2023 11° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM			
Annulation des actions acquises dans le cadre du programme de rachat par la Société de ses actions	AGM du 20 octobre 2023 13° Résolution	18 mois à compter de la date de l'AGM	La réduction de capital ne pourra porter sur plus de 10 % du capital social par périodes de vingt-quatre (24) mois.		Annulation, en une ou plusieurs fois et aux époques qu'il appréciera, les actions que la Société détient ou pourrait acheter dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions décidé par la Société, et à réduire corrélativement le capital.
Autorisation d'opérer sur les actions de la Société	AGM du 20 octobre 2023 4° Résolution	12 mois à compter de la date de l'AGM	Le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achats d'actions est de 2 000 000 €		Dans le cadre de ce programme de rachat et sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables, le prix maximum par action est fixé à 30 €





IFEC

Institut Fiduciaire
d'Expertise Comptable

Société d'Expertise Comptable
Ordre Région Paris Ile de France
Commissaire aux Comptes

COGRA 48

S.A. AU CAPITAL DE 2.570.081 EUROS

SIEGE SOCIAL : Gardes

48000 MENDE

R.C.S. MENDE : 324 894 666

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

Boulogne Billancourt 92100

Siège Social :

82 bis, rue de Paris

Tél. 01 55 60 10 11

E-mail : paris@ifec.eu

RCS Nanterre B 622 022 424

Montpellier 34000

Synergie - "Le Millénaire"

770, rue Alfred Nobel

Tél. 04 67 22 76 00

E-mail : ifec@ifec.eu

S.A. au capital de 100 000 € - Site : www.ifec.eu





RAPPORT SPECIAL

COGRA 48

S.A. AU CAPITAL DE 2.570.081 EUROS

SIEGE SOCIAL : Gardes

48000 MENDE

R.C.S. MENDE : 324 894 666

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

- ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES -

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

A l'Assemblée générale de la société COGRA 48,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

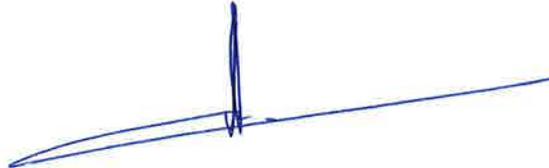
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à MONTPELLIER, le 3 Octobre 2024.
Le Commissaire aux Comptes,



INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
Michel GALAINE



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS



COGRA 48

S.A. AU CAPITAL DE 2.570.081 EUROS

SIEGE SOCIAL : Gardes

48000 MENDE

R.C.S. MENDE : 324 894 666

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

A l'Assemblée générale de la société COGRA 48,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COGRA 48** relatifs à l'exercice clos le **30 Juin 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise présentées dans le rapport de gestion

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

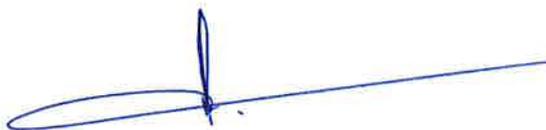
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à MONTPELLIER, le 3 Octobre 2024.

Le Commissaire aux Comptes,



INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE

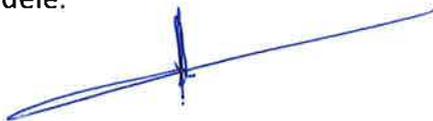
Michel GALAINE

Annexe 1

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

arrêtés au 30 juin 2024

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total est de 41 095 797 euros, et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 623 575 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels informatiques : 1 an
- Frais d'établissements : 5 ans
- Agencements, aménagements des terrains : de 5 à 15 ans
- Constructions : de 5 à 40 ans
- Agencement des constructions : de 4 à 15 ans
- Matériel et outillage industriels : de 2 à 12 ans
- Agencements, aménagements, installations : de 3 à 10 ans
- Matériel de transport : de 1 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 3 à 5 ans
- Mobilier : de 5 à 8 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

CHANGEMENT DE MÉTHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28) du règlement ANC 2014-03 à jour à l'arrêté des comptes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDÈLE

Détail du résultat financier

Le résultat financier de -181 703 euros est décomposé de la manière suivante :

- les produits financiers d'un montant de 8 613 euros proviennent d'escomptes obtenus (8 438 euros), et de produits de participations (176 euros).
- les charges financières d'un montant de 190 316 euros sont composées des intérêts d'emprunts historiques et des intérêts liés à la mise en place d'une ligne de trésorerie court terme étroitement associée à la progression de nos stocks de produits finis.

Détail du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 72 662 euros est décomposé de la manière suivante :

- la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat : 83 580 euros
- de produits de cessions d'actifs pour : 37 450 euros
- valeur nette comptable des immobilisations cédées : - 34 971 euros
- des régularisations pour : - 13 397 euros



COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	110 548		
Autres immobilisations incorporelles	34 036		1 999
Terrains	977 385		
Constructions sur sol propre	12 474 100		393 588
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	276 613		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	19 456 545		1 491 317
Autres installations, agencements, aménagements	126 439		37 206
Matériel de transport	2 549 391		776 437
Matériel de bureau, informatique, mobilier	217 508		25 183
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	508 427		286 358
Avances et acomptes			
TOTAL	36 586 407		3 012 088
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	21 347		176
Autres titres immobilisés	97 271		21 980
Prêts et autres immobilisations financières	372 862		
TOTAL	491 480		22 156
TOTAL GÉNÉRAL	37 222 472		3 034 244

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			110 458	
Autres immobilisations incorporelles			36 035	
Terrains			977 385	
Constructions sur sol propre			12 867 688	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions		3 762	272 851	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		16 660	20 931 202	
Autres installations, agencements, aménagements			163 645	
Matériel de transport		53 907	3 271 921	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		12 015	230 676	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	712 696		82 089	
Avances et acomptes				
TOTAL	712 696	86 344	38 797 457	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		15 351	6 172	
Autres titres immobilisés		58 584	60 667	
Prêts et autres immobilisations financières		21 980	350 882	
TOTAL	712 696	95 915	417 721	
TOTAL GÉNÉRAL	712 696	182 259	39 361 761	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	110 185			110 185
Autres immobilisations incorporelles	24 399	528		24 927
Terrains	334 644	11 922		346 566
Constructions sur sol propre	4 150 859	604 452		4 755 311
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	235 920	6 662	3 762	238 820
Installations techniques, matériel et outillages industriels	11 810 243	2 125 351	14 313	13 921 282
Installations générales, agencements divers	77 492	9 304		86 796
Matériel de transport	1 728 792	399 458	24 560	2 103 690
Matériel de bureau, informatique, mobilier	168 226	21 452	12 015	177 663
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	18 506 177	3 178 602	54 650	21 630 128
TOTAL GÉNÉRAL	18 640 761	3 179 130	54 650	21 765 240

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	528				
Terrains	11 922				
Constructions sur sol propre	604 452				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	6 662				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 125 351				
Installations générales, agencements divers	9 304				
Matériel de transport	399 458				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	21 452				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	3 178 602				
TOTAL GÉNÉRAL	3 179 130				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

ÉTAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation		9 404		9 404
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	3 723			3 723
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	3 723	9 404		13 128
TOTAL GÉNÉRAL	3 723	9 404		13 128
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		9 404		
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	350 882		350 882
Clients douteux ou litigieux	27 715	27 715	
Autres créances clients	1 794 470	1 794 470	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	486 655	486 655	
- T.V.A	521 359	521 359	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	55 704	55 704	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	49 265	49 265	
Charges constatées d'avance	1 012 697	1 012 697	
TOTAL GÉNÉRAL	4 298 747	3 947 865	350 882
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	3 300 000	3 300 000		
- plus d'un an	7 836 934	1 930 603	4 500 248	1 406 083
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 185 351	3 185 351		
Personnel et comptes rattachés	367 664	367 664		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	234 604	234 604		
État et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	17 880	17 880		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	100 587	100 587		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 581	33 581		
Groupe et associés				
Autres dettes	77 368	77 386		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	15 153 987	9 247 656	4 500 248	1 406 083
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 927 427			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	110 185	20.00
TOTAL	110 185	20.00

INTÉRÊTS IMMOBILISÉS

Montant des intérêts inclus dans le coût de production des immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même : sans objet, pas d'intérêts de cette nature.

INTÉRÊTS SUR ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : sans objet, pas d'intérêts de cette nature.

AVANCES AUX DIRIGEANTS

Aucune avance consentie aux dirigeants.

PRODUITS ET AVOIRS À RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
ÉTAT	
Remboursement TIC	2 104
Plafonnement CET	52 028
CRÉANCES	
Créances clients et comptes rattachés	151 554
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	1 455
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT DISPONIBILITÉS	
TOTAL	207 141

CHARGES À PAYER ET AVOIRS À ÉTABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 812
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 029
Dettes fiscales et sociales	371 422
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	659 263

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 012 697	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 012 697	

Commentaires : Les charges constatées d'avance relèvent des postes autres achats et charges externes ainsi que des autres charges.

CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 426 774	0,75
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 426 774	0,75

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	3 544 059
Ventes de produits finis	35 060 696
Prestations de services	421 232
TOTAL	39 025 587

Répartition par marché géographique	Montant
France	38 543 112
Étranger	482 875
TOTAL	39 025 987

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	768 098	217 185
Résultat exceptionnel (et participation)	72 662	0
Résultat comptable	623 575	217 185

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Conformément à l'obligation réglementaire, nous vous indiquons que la rémunération brute des dirigeants a été de 108 200 € au cours de l'exercice

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 21 000 euros

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	67	
Ouvriers		
TOTAL	76	

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS

Le passif social lié aux droits acquis à indemnité de départ en retraite s'élève à 189 815 euros à la clôture de l'exercice compte tenu d'un taux de progression des salaires et d'actualisation de 2% et d'un turn-over en fonction des différentes tranches d'âges.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Emprunt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 3 800 000 € pour la construction de l'usine de Séverac :

- Hypothèque conventionnelle de premier rang et privilège prêteur de deniers
- Nantissement du fonds de commerce
- Capital restant dû : 1 348 838 €

Emprunt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 3 500 000 € pour l'acquisition foncière et travaux immobiliers pour la nouvelle ligne de production à Craponne-sur-Arzon :

- Hypothèque conventionnelle de premier rang et privilège prêteur de deniers
- Capital restant dû : 2 638 563 €



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le retournement du marché a été spectaculaire et brutal. Après un premier trimestre caractérisé par des ventes très soutenues, la dégradation s'est installée dès le mois d'octobre pour atteindre son paroxysme en mars 2024. Le prix de vente a dégringolé et les volumes ont fortement diminué, tandis que les stocks intermédiaires se résorbaient difficilement et que de significatives quantités importées ont accentué les difficultés d'écoulement, sans parler de la douceur climatique de l'hiver.

Grâce à notre capacité de stockage et la souplesse de nos lignes de production, caractéristiques de notre modèle, nous avons maintenu notre positionnement sur le marché et même ouvert de nouvelles opportunités commerciales pour le proche avenir.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Suite à cet exercice extrêmement singulier, nous n'avons pas noté d'évolution significative du marché. La période estivale est traditionnellement calme. Cependant, le contexte national et international semble favoriser l'attentisme de toute la filière.

Tout en demeurant vigilante et attentive, la Société indique qu'elle n'est pas directement exposée au plan économique et bilantiel.

À la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'éléments propres à remettre en cause la continuité de l'exploitation.



Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

				Du 01/07/2023 Au 30/06/2024		Du 01/07/2022 Au 30/06/2023				
		France		Exportation						
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		FA	3 542 014,61	FB	2 044,81	FC	3 544 059,42	5 178 383,91	
	Production vendue	Biens	FD	34 579 865,35	FE	480 830,70	FF	35 060 696,05	45 597 949,02	
		Services	FG	421 231,64	FH		FI	421 231,64	424 641,91	
	Montant net du chiffre d'affaires		FJ	38 543 111,60	FK	482 875,51	FL	39 025 987,11	51 200 974,84	
	Production stockée						FM	5 550 763,98	3 170 756,65	
	Production immobilisée						FN			
	Subvention d'exploitation						FO			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)						FP	19 943,50	30 071,74	
	Autres produits (1) (11)						FQ			
	Total des produits d'exploitation (2)						FR	44 596 694,59	54 401 803,23	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises						FS	1 292 198,69	4 331 173,35	
	Variation de stock						FT	1 561 728,09	-622 598,89	
	Achats de matières et autres approvisionnements						FU	22 531 166,44	29 836 445,39	
	Variation de stock						FV	820 153,75	-573 633,91	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	10 241 900,08	9 334 079,39	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	472 180,97	368 415,50	
	Salaires et traitements						FY	2 604 506,59	2 402 611,97	
	Charges sociales du personnel (10)						FZ	934 527,05	851 956,85	
	Dotation d'exploitation	Sur immobilisations	- Dotations aux amortissements					GA	3 179 127,69	2 929 496,86
			- Dotations aux provisions					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	9 404,42	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE			
Total des charges d'exploitation (4)						GF	43 646 893,77	48 857 946,51		
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	949 800,82	5 543 856,72		
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI			
Produits financiers	De participations (5)						GJ	175,62	116,95	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	8 437,66	10 773,71	
	Reprises sur provisions et transfert de charges						GM			
	Différences positives de change						GN		6,13	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers						GP	8 613,28	10 896,79		
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	190 316,14	98 532,46	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières						GU	190 316,14	98 532,46		
RESULTAT FINANCIER						GV	-181 702,86	-87 635,67		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS						GW	768 097,96	5 456 221,05		

Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

		Du 01/07/2023 Au 30/06/2024		Du 01/07/2022 Au 30/06/2023
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		768 097,96		5 456 221,05
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA	10 912,42	10 699,61
	Sur opérations en capital	HB	121 030,28	125 713,58
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7)	HD	131 942,70	136 413,19
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE	24 310,59	97 687,32
	Sur opérations en capital	HF	34 970,52	1 550,44
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH	59 281,11	99 237,76
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI	72 661,59	37 175,43
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK	217 185,00	1 405 880,00
TOTAL DES PRODUITS		HL	44 737 250,57	54 549 113,21
TOTAL DES CHARGES		HM	44 113 676,02	50 461 596,73
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN	623 574,55	4 087 516,48
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
		Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)		RC
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			RD
	(7) Détails des produits et charges exceptionnels :			Exercice N
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	

Bilan Actif

État exprimé en €

		Du 01/07/2023 Au 30/06/2024			Du 01/07/2022 Au 30/06/2023	
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations Incorporelles	Frais d'établissement	AB 110 184,84	AC 110 184,84		
		Frais de recherche et de développement	AD 363,00	AE	363,00	363,00
		Concessions brevets droits similaires	AF 36 035,00	AG 24 926,51	11 108,49	9 637,00
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes	AL	AM		
	Immobilisations Corporelles	Terrains	AN 977 385,11	AO 346 565,68	630 819,43	642 740,77
		Constructions	AP 13 140 539,43	AQ 4 994 130,72	8 146 408,71	8 363 934,06
		Installations techniques, mat et outillage indus.	AR 20 931 201,91	AS 13 921 281,68	7 009 920,23	7 646 301,51
		Autres immobilisations corporelles	AT 3 666 241,71	AU 2 368 149,52	1 298 092,19	918 826,29
		Immobilisations en cours	AV 82 089,00	AW	82 089,00	508 427,08
		Avances et acomptes	AX	AY		
	Immobilisations Financières	Participations évaluées selon mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU 6 171,90	CV	6 171,90	21 347,32
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD 60 666,88	BE 9 404,42	51 262,46	97 270,78
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières	BH 350 882,09	BI	350 882,09	372 861,77
	TOTAL (II)		BJ 39 361 760,87	BK 21 774 643,37	17 587 117,50	18 581 709,58
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL 485 892,74	BM	485 892,74	1 306 046,49
		En-cours de production de biens	BN 196 314,72	BO	196 314,72	
		En-cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR 14 604 741,35	BS	14 604 741,35	9 250 292,09
		Marchandises	BT 2 014 518,75	BU	2 014 518,75	3 576 246,84
	Avances et Acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	Créances	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX 1 822 184,84	BY 3 723,13	1 818 461,71	3 045 574,72
		Autres créances (3)	BZ 1 112 982,67	CA	1 112 982,67	1 321 559,90
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	CC		
	Divers	Valeurs mobilières de placement	CD	CE		
Disponibilités		CF 2 263 070,49	CG	2 263 070,49	5 888 614,52	
Charges constatées d'avance (3)		CH 1 012 696,95	CI	1 012 696,95	859 754,69	
TOTAL (III)		CJ 23 512 402,51	CK 3 723,13	23 508 679,38	25 248 089,25	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL				
	Primes et remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN				
	TOTAL ACTIF		CO 62 874 163,38	1A 21 778 366,50	41 095 796,88	43 829 798,83
Revois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Bilan Passif

État exprimé en €		Du 01/07/2023 Au 30/06/2024	Du 01/07/2022 Au 30/06/2023	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (1)	DA	2 570 080,50	2 570 080,50
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB	9 387 824,92	9 387 824,92
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	301 128,18	301 128,18
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG	12 609 426,51	8 521 910,03
	Report à nouveau	DH		
	Résultat de l'exercice	DI	623 574,55	4 087 516,48
	Subventions d'investissement	DJ	449 775,83	529 591,41
	Provisions réglementées	DK		
	Total des capitaux propres	DL	25 941 810,49	25 398 051,52
Autres Fonds Propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	Total des capitaux propres	DO		
Provisions	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	Total des provisions	DR	0,00	0,00
Dettes	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 120 088,27	9 749 344,35
	Emprunts et dettes financières divers	DV	16 845,63	0,03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 185 350,67	7 980 142,75
	Dettes fiscales et sociales	DY	720 734,81	647 935,01
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	33 581,10	21 528,00
	Autres dettes	EA	77 385,91	32 797,17
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
Total des dettes	EC	15 153 986,39	18 431 747,31	
Ecart de conversion passif	ED			
TOTAL PASSIF		EE	41 095 796,88	43 829 798,83
Renvois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 300 000,00		